



SECTEUR HEBERGEMENT

TARIFICATIONS ACCUEIL DE JOUR - EHPAD

Par arrêté du Président du Conseil Départemental de l'Hérault du 07/04/2025
Mise en application au 01/04/2025

TARIFS JOURNALIERS *

RESIDENTS DE PLUS DE 60 ANS

HEBERGEMENT : 31,27 €

DEPENDANCE :

GIR 1 - 2 : 23,50 €

GIR 3 - 4 : 14,91 €

GIR 5 - 6 : 6,33 €

GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	MONTANT JOURNALIER (hébergement + dépendance)
1 et 2	31,27 €	23,50 €	54,77 €
3 et 4	31,27 €	14,91 €	46,18 €
5 et 6	31,27 €	6,33 €	37,60€

**Le tarif journalier est la somme du tarif hébergement et du tarif dépendance.*